Création du FRN et la dissolution de l'AFC/M23 : entre recomposition politico-militaire et processus de paix, quelle place pour le dialogue national et le pacte social ?



(Photo de Jospin Mwisha / AFP via Getty Images)

La République Démocratique du Congo traverse une crise multidimensionnelle. Sa partie Est demeure sous une insécurité persistante qui a entrainé jusque-là, des déplacements massifs des populations, des fragilités institutionnelles et des difficultés socio-économiques considérables. Sous l'occupation de l'AFC/M23, l'instabilité de cette partie du pays n'a cessé d'attirer l'attention des acteurs nationaux comme internationaux.

Avec la création du Front pour la Refondation de la Nation dirigé par Joseph Kabila et la dissolution annoncé de l'AFC/M23, des interrogations demeurent autour de la suite à accorder aux engagements de paix auxquels faisait partie cette dernière, à savoir le processus de Doha.

Ce processus lancé en avril 2025 sous l'égide du Qatar, soutenu par les Etats-Unis, la Suisse et l'Union Africaine, visait la cessation des hostilités et la

signature d'un accord de paix entre le gouvernement congolais et l'AFC/M23.

Comment percevoir la création du FRN à ce moment bien précis où les négociations de Doha sont en cours ?

À l'origine appelée AFC/M23, cette coalition soutenue par le Rwanda, contrôlait d'importants pans de territoires du Nord-Kivu et du Sud-kivu, y compris la ville stratégique de Goma.

Annoncé à Goma le 12 Octobre 2026, la dissolution de cette coalition pour la création du FRN en conservant plusieurs de ses dirigeants notamment Corneille Nangaa et Bertrand Bisimwa.

Le FRN sous les commandes de Joseph Kabila affirme reprendre les droits, obligations et engagement de l'AFC/M23 mais une clarification formelle reste nécessaire pour sécuriser le statut des parties et l'exécution des accords

S'agit-il d'un simple changement d'étiquette pour redonner une légitimité politique au M23 jugé trop de dépendant de Kigali ou d'une véritable restructuration militaire ?

En se déclarant successeur de plein droit de l'AFC/M23, le FRN de Kabila cherche à s'imposer comme l'interlocuteur incontournable face à Félix Tshisekedi autour de la table des négociations à Doha.

Ce positionnement crée un immense flou diplomatique notamment Kinshasa refuse catégoriquement de traiter avec un ancien président qu'il qualifie de traitre, tandis que les Etats-Unis réclame à la rébellion et à Kinshasa la finalisation des protocoles de Doha malgré ce changement de dénomination.

Quelle réponse donnée à la question d'**inclusivité** autour du Dialogue National ?

L'inclusivité du dialogue national demeure controversée. Le gouvernement s'oppose à la participation de l'AFC/M23, estimant que son dossier relève du processus de Doha, tandis qu'une partie de l'opposition plaide pour l'inclusion des belligérants.

La création du Front pour la refondation de la nation (FRN), dirigé par Joseph Kabila, relance également la question de la participation de l'ancien président et des acteurs engagés dans la lutte armée. La place de Joseph Kabila dans un éventuel dialogue politique en RDC est actuellement au point mort, tiraillée entre son exclusion de facto par le pouvoir en place et sa transition vers l'opposition armée.

Parallèlement, la société civile exige une médiation neutre conduite par la CENCO, l'ECC et la plate-forme des confessions religieuses, des critères transparents et une représentation effective de toutes les composantes de la société.

Le principal défi reste de concilier inclusivité, crédibilité du processus, respect de l'ordre constitutionnel et recherche d'une paix durable.

Entre la lutte du pouvoir et la sauvegarde de l'intérêt supérieur de la Nation : quelle doit être la priorité des acteurs politiques en RDC ?

La scène politique congolaise fait face à des défis majeurs où ces deux notions entrent souvent en collision :

- La légitimité par les résultats : la lutte pour le pouvoir vide l'Etat de sa substance, si elle se fait au détriment de la sécurité "notamment dans l'Est du pays", de l'économie et des infrastructures. L'intérêt supérieur de la Nation exige que les institutions fonctionnent pour répondre aux besoins de base des congolais (accès à l'eau, à l'électricité, à l'éducation et à la santé, etc.)
- La stabilité institutionnelle : les rivalités politiques excessives peuvent fragiliser le tissu social et les règles démocratiques ; prioriser la Nation signifie respecter les lois, consolider l'Etat de droit et accepter le jeu démocratique sans basculer dans des crises constitutionnelles ou des violences.

Dans quelle mesure la démarche de l'ECC-CENCO, à travers le pacte social pour la Paix et le Bien-Vivre-Ensemble, peut-elle apporter une plus-value face au processus de Doha et au dialogue national inclusif face ?

Les trois cadres sont complémentaires : Doha traite du conflit avec l'AFC/M23, dit aujourd'hui FRN, le dialogue national traite des divergences politiques et institutionnels, et le pacte social traite des causes profondes de la crise en intégrant la question des victimes, des déplacés, des jeunes, des femmes, tout en reliant paix, justice, gouvernance et cohésion.

L'ECC insiste sur la nécessité d'un processus inclusif et apaisé, l'Eglise protestante veut à ce que le dialogue puisse réunir les différentes parties prenantes autour d'un cadre permettant de traiter les questions susceptibles de contribuer à la consolidation de la Paix et de la cohésion nationale.

La démarche de **l'ECC** et de la CENCO invite ainsi à réfléchir aux conditions de participation des acteurs politiques, de l'opposition, de la société civile et des parties impliqués dans les conflits.

Que faut-il retenir ?

La création du FRN constitue un tournant politique dont les conséquences restent à établir. Elle pourrait fragiliser davantage les accords de Doha, mais elle peut aussi contraindre les médiateurs à clarifier les responsabilités et à rendre les négociations plus exigeantes sur les résultats. Pour Kinshasa, l'essentiel est de préserver une stratégie cohérente : défendre la souveraineté nationale, maintenir l'ouverture diplomatique et refuser que la conquête territoriale par les armes devienne un moyen d'obtenir des avantages politiques.

Car la véritable mesure des accords de Doha ne sera ni le prestige de leurs médiateurs ni la solennité de leurs signatures. Elle sera le silence des armes, le retour des déplacés dans leurs villages et la capacité de chaque Congolais à vivre sous la protection de l'État, sans craindre pour sa vie.

Ainsi donc le pacte social pour la paix et le bien-vivre-ensemble peut renforcer l'efficacité des négociations de Doha et aussi permettre l'inclusivité, la justice, et la participation citoyenne en rencontrant les processus de paix en cours sans les concurrencer.